



ONTARIO : BUDGET DE 2015

Le doute persiste quant à l'atteinte de l'équilibre budgétaire

FAITS SAILLANTS

- Le retour à l'équilibre budgétaire est toujours prévu pour 2017-2018.
- Pour y parvenir, le gouvernement de l'Ontario compte sur un plafonnement de ses dépenses de programmes au cours des trois prochaines années, soit aux alentours de 120,5 G\$. Un objectif somme toute ambitieux.
- Le gouvernement de l'Ontario procédera à la vente de certains actifs avec notamment un appel public initial à l'épargne d'environ 15 % pour la participation à l'actionnariat d'Hydro One.
- L'Ontario compte augmenter le montant prévu au financement des infrastructures publiques.
- Des sommes additionnelles seront notamment consacrées à la Stratégie ontarienne d'emploi pour les jeunes, à une majoration de 1 % des taux d'aide sociale pour les adultes bénéficiaires du programme Ontario au travail et pour les personnes handicapées et à une amélioration des services de soins à domicile et en milieu communautaire.

Tableau 1
État sommaire des opérations

En G\$	Réel		Prévisions		
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Revenus totaux	115,9	118,5	124,4	129,4	134,4
- Variation (%)	2,2	2,2	5,0	4,0	3,9
Dépenses de programmes	(115,8)	(118,8)	(120,5)	(120,6)	(120,0)
- Variation (%)	3,1	2,6	1,4	0,1	(0,5)
Frais de la dette	(10,6)	(10,7)	(11,4)	(12,4)	(13,2)
- Variation (%)	2,9	0,9	6,5	8,8	6,5
Total des charges	(126,4)	(129,5)	(131,9)	(133,0)	(133,2)
- Variation (%)	3,1	2,5	1,9	0,8	0,2
Réserve	---	---	(1,0)	(1,2)	(1,2)
Solde budgétaire	(10,5)	(10,9)	(8,5)	(4,8)	0,0
Dette nette	267,2	284,1	298,9	311,5	319,5
- En % du PIB	38,4	39,4	39,8	39,8	39,2

Sources : Ministère des Finances de l'Ontario et Desjardins, Études économiques

François Dupuis
Vice-président et économiste en chef

Benoit P. Durocher
Économiste principal

514-281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 2336
Courriel : desjardins.economie@desjardins.com

PAS DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE AVANT 2017-2018

Le gouvernement ontarien garde le cap dans les projections financières de son budget de 2015. La progression des revenus et des dépenses budgétaires anticipée pour les prochains exercices est très semblable à celle présentée lors du budget de 2014. Le même constat s'applique au solde budgétaire alors que les prévisions publiées aujourd'hui sont similaires à celles prévues au budget précédent. Par exemple, un déficit de 8,5 G\$ est maintenant attendu pour 2015-2016. Cette cible était de 8,9 G\$ lors du budget de 2014. Pour 2016-2017, le déficit actuellement prévu (8,5 G\$) est seulement 400 M\$ de moins que celui projeté l'an dernier. Le retour à l'équilibre budgétaire est toujours attendu en 2017-2018.

Étant similaires à celles de l'an dernier, les projections financières du budget de 2015 ont par conséquent le même défaut. Le gouvernement de l'Ontario prévoit certes un retour à l'équilibre budgétaire en 2017-2018, mais il compte pour y parvenir sur une progression pratiquement nulle des dépenses de programmes en 2016-2017 et sur une baisse de 0,5 % en 2017-2018. Les dépenses de programmes pourraient donc se maintenir aux alentours de 120,5 G\$ au cours des trois prochaines années. Or, on peut se demander si le gouvernement de l'Ontario parviendra réellement à restreindre si fortement l'évolution de ses dépenses de programmes. D'un point de vue historique, on constate qu'il est très difficile de limiter autant la progression des dépenses de programmes. Au cours des 15 dernières années (de 1999-2000 à 2013-2014), la croissance annuelle moyenne des dépenses de programmes a été de 5,0 %. Évidemment, c'est l'objectif d'un retour à l'équilibre budgétaire qui pourrait être compromis si jamais le gouvernement ne parvenait pas à restreindre comme prévu ses dépenses. Cela dit, le gouvernement ontarien a fait ses preuves récemment en freinant significativement ses dépenses de programmes en 2011-2012 et en 2012-2013 avec des variations annuelles de 0,9 % et de -0,4 % respectivement.

La présence de déficits budgétaires somme toute assez importants pour les prochains exercices fera en sorte que la dette du gouvernement ontarien continuera d'augmenter. Étant de 267,2 G\$ au 31 mars 2014, la dette nette de l'Ontario devrait atteindre 319,5 G\$ au 31 mars 2018. Ainsi, le ratio de la dette nette de la province par rapport à son PIB pourrait s'élever à 39,2 % au 31 mars 2018. En comparaison, il est prévu que le ratio de la dette nette du Québec par rapport à son PIB diminue à 46,3 % au 31 mars 2018 (contre 50,7 % au 31 mars 2015). L'écart relatif du niveau d'endettement entre les deux provinces devrait donc continuer à diminuer.

LA VENTE D'ACTIFS PERMETTRA D'ACCROÎTRE LES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES

Malgré un contexte financier budgétaire difficile, le ministre des Finances propose dans son budget de 2015 plusieurs nouvelles initiatives afin de faciliter l'essor de l'Ontario. Cela dit, le coût financier de ces nouvelles mesures est somme toute assez modeste, ce qui est une bonne chose considérant l'ampleur des déficits qui sont encore observés. Le budget contient aussi certaines annonces ayant peu d'impact sur les équilibres budgétaires, comme un accroissement des dépenses en infrastructures, qui sera notamment financé à même la vente de certains actifs. Voici donc un résumé des principales mesures annoncées dans le budget de 2015 :

- Le 4 février 2015, la province a conclu la vente de ses 36,7 millions d'actions ordinaires restantes de GM pour la somme de 1,55 G\$, réalisant ainsi un gain financier de 1,08 G\$. Ce gain, y compris les 200 M\$ additionnels générés par rapport à l'objectif établi en 2014, a été alloué au Fonds Trillium. La province a également versé au Fonds Trillium le produit net de 249 M\$ issu de la vente de 10 millions d'actions de GM en septembre 2013. Par conséquent, le Fonds Trillium compte maintenant 1,35 G\$ aux fins d'investissement dans les routes, les ponts et le transport en commun en Ontario.
- L'Ontario met à exécution un plan pour dégager la valeur de certains biens provinciaux, notamment les terrains où se trouve le siège social de la Régie des alcools de l'Ontario

Une croissance économique supérieure à la moyenne nationale pour 2015

L'Ontario se distingue depuis la mi-2014 avec une croissance économique assez robuste alors que les bienfaits de la vitalité de la demande américaine et de la dépréciation du dollar canadien se font particulièrement sentir dans la province. Ainsi, il est prévu que la croissance du PIB réel de l'Ontario dépasse la moyenne nationale en 2015.

L'Ontario est également moins touché par les effets néfastes de la baisse des prix du pétrole. Ce constat concerne particulièrement l'évolution du PIB nominal de la province, qui devrait augmenter d'un peu plus de 4 % en 2015. En comparaison, une hausse de seulement 1,5 % est attendue pour l'ensemble du Canada. Cet écart sera évidemment favorable pour l'évolution des recettes budgétaires du gouvernement ontarien, qui pourra se maintenir à un bon rythme.

Tableau 2

Prévisions économiques et financières

Variation en %	2014		2015 ^p		2016 ^p	
	Budget 2014	Budget 2015	Budget 2014	Budget 2015	Budget 2014	Budget 2015
PIB réel	2,1	2,2	2,5	2,7	2,5	2,4
PIB nominal	3,5	3,6	4,4	4,2	4,4	4,2
Emploi	1,1	0,8	1,5	1,1	1,6	1,3
PIB réel américain	2,7	2,4	3,0	3,1	2,9	2,9
Dollar canadien (¢ US)	90,0	90,5	91,0	79,5	92,0	80,0
Bons du Trésor – 3 mois	1,0	0,9	1,3	0,6	2,4	1,1
Oblig. fédérales – 10 ans	2,8	2,2	3,5	1,8	3,9	2,7

p : prévisions

Source : Ministère des Finances de l'Ontario

(LCBO), l'immeuble abritant le siège social d'Ontario Power Generation (OPG) ainsi que les terrains de Seaton et de Lakeview. Le gouvernement compte élargir l'actionnariat dans Hydro One, notamment au moyen d'un appel public initial à l'épargne d'environ 15 %. La province compte conserver 40 % de ses actions ordinaires dans Hydro One et propose l'adoption d'une loi afin qu'aucun actionnaire ou groupe d'actionnaires ne soit autorisé à posséder plus de 10 % des actions.

- En dégageant la valeur de certains biens provinciaux, l'Ontario pourra accroître de 2,6 G\$ le financement dédié à des projets dans les transports en commun, les routes, les écoles, les établissements de santé, les établissements d'enseignement postsecondaire, ainsi que dans d'autres biens, pour le porter à 31,5 G\$ sur une période de dix ans.
- Le gouvernement ontarien investit un montant additionnel de 200 M\$ dans le Fonds pour l'emploi et la prospérité afin d'attirer plus d'investissements des entreprises qui stimuleront l'innovation et créeront des emplois. Le montant total du Fonds sera porté à 2,7 G\$ sur dix ans et l'admissibilité est étendue au secteur forestier.
- L'Ontario investira 250 M\$ de plus au cours des deux prochaines années dans la Stratégie ontarienne d'emploi pour les jeunes.
- Le ministère des Finances propose de majorer les taux d'aide sociale de 1 % pour les adultes bénéficiaires du programme Ontario au travail et pour les personnes handicapées bénéficiaires de prestations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées.
- Le gouvernement améliore les services de soins à domicile et en milieu communautaire en majorant les investissements de 5 % en moyenne par année, soit de plus de 750 M\$ au cours des trois prochaines années.
- L'Ontario procède au renforcement des régimes de retraite d'employeur et mettra sur pied le Régime de retraite de la province de l'Ontario en 2017 pour permettre aux travailleurs ontariens de compter sur une plus grande sécurité financière à la retraite.

PLUSIEURS INCERTITUDES SUBSISTENT

Étant encore en situation de déficits budgétaires, le gouvernement de l'Ontario était assez limité dans son choix de nouvelles mesures. Le ministre des Finances a néanmoins mis l'accent sur une accélération des dépenses en infrastructures. Cette mesure à l'avantage d'avoir peu d'impact sur les équilibres budgétaires, car elle sera financée avec la vente de certains actifs et possiblement une augmentation de la dette. Par contre, son effet sur l'économie ontarienne sera indéniable en stimulant l'emploi et la production.

Comme l'an dernier, plusieurs incertitudes entourent les projections financières du budget de 2015. Il est loin d'être acquis que le gouvernement de l'Ontario parviendra à stabiliser le niveau de ses dépenses de programmes pendant trois ans, ce qui constitue l'hypothèse principale sur lequel repose le plan de retour à l'équilibre budgétaire. De plus, les risques entourant les projections économiques demeurent importants, tant à l'échelle planétaire qu'au Canada. En outre, l'Ontario pourrait être touché davantage que prévu par les effets de contagion provenant de la baisse des prix du pétrole.

Dans un tel contexte, la nomination de Stephen LeClair à titre de premier directeur de la responsabilité financière de l'Ontario arrive à point. Rappelons que le directeur de la responsabilité financière a pour mandat de présenter à l'Assemblée législative une analyse indépendante de la situation financière de la province, notamment du budget de l'Ontario, et d'examiner les tendances des économies provinciale et nationale. Il est indéniable qu'une telle contribution sera fort utile pour faire un suivi éclairé au cours des prochaines années de la situation financière du gouvernement de l'Ontario. En terminant, nous ne pouvons que suggérer à d'autres provinces de s'inspirer de cette nomination.